

NOTICE D'ENTRETIEN DES PRODUITS CRÉAKUB

Pour garantir la durabilité, l'esthétique et la conformité et la garantie de nos installations CréaKuB (structures en aluminium, toitures de types bacacier, couvertures polycarbonate et toiles), un entretien régulier est essentiel.

Fréquence d'entretien recommandée :

- **Structures en aluminium** : au minimum 2 fois par an.
- **Chéneaux (carports, pergolas, auvents, marquises)** : S'assurer régulièrement de la bonne circulation d'eau afin d'éviter tout engorgement ou débordement.
- **Couvertures (Bacaciers, polycarbonate, dibond et toiles, etc.)** :
2 nettoyages par an minimum; davantage en cas d'environnement exposé.
- **Toitures** : en période hivernale, déneigement obligatoire en cas d'accumulation supérieure à 20 cm pour préserver la résistance structurelle.

Matériel recommandé :

- Eau claire
- Savon neutre (pH 7) – Ex : savon noir
- Éponge ou chiffon non abrasif
- Microfibre douce et absorbante
- Brosse souple (pour les couvertures souples)

Méthode de nettoyage :

1. Pré-rinçage : rincer à l'eau claire pour éliminer poussières, sables et saletés libres.
 2. Nettoyage : appliquer la solution savonneuse douce à l'aide d'une éponge ou d'une microfibre.
 3. Rinçage final : rincer abondamment à l'eau claire.
 4. Essuyage : sécher soigneusement à l'aide d'un chiffon doux et absorbant.
- Pour un nettoyage plus efficace, procéder de préférence par temps sec et doux, à l'abri du soleil direct.

A proscrire absolument :

- Produits abrasifs, acides, alcalins, fluorés, solvants ou détergents puissants
- Outils agressifs : éponges rugueuses, brosses métalliques, jets haute pression ou nettoyeurs vapeur.

L'usage de ces produits ou outils peut provoquer des altérations irréversibles (corrosion, rayures, farinage...) et entraîner la perte de la garantie.

En cas de tâches persistantes :

Si certaines tâches subsistent après un nettoyage au savon, vous pouvez appliquer une petite quantité de vinaigre blanc, puis rincer abondamment à l'eau claire.

Précautions spécifiques selon les conditions climatiques :

- Zones fortement polluées, salines ou exposées aux intempéries : augmentez la fréquence d'entretien.
- Événements climatiques exceptionnels (neige, grêle, tempête) : surveillez et intervenez rapidement pour éviter toute surcharge ou déformation.

Important – Garantie :

Le non-respect des consignes de cette notice peut entraîner l'exclusion de garantie, notamment en cas :

- de corrosion ou d'usure prématurée due à un entretien insuffisant
- de détérioration causée par des outils ou produits non adaptés
- de surcharge de la toiture non déneigée

Pour toute question ou assistance :

CréaKuB

ZA La Blanchotte – 25440 Quingey

☎ **03 81 80 44 93**

✉ **contact@creakub.fr**

🌐 **www.creakub.fr**

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter l'article 12 de nos CGV.